



moto X
PLAY



Du 15 octobre 2015 au 31 janvier 2016 inclus

50€
remboursés*

pour l'achat d'un smartphone Moto X Play

*Voir modalités au verso

Du 15 octobre 2015 au 31 janvier 2016 inclus, pour l'achat d'un smartphone Moto X Play, Motorola vous rembourse 50€.

Comment bénéficier de cette offre ?

I - Acheter un Moto X Play⁽¹⁾ dans les enseignes participantes⁽²⁾ entre le 15 octobre 2015 et le 31 janvier 2016 inclus.

(1) Références éligibles :

Moto X Play : 6947681527478, 6947681527485, 3606504263667, 3606504264725

(2) Enseignes participantes : Amazon, Auchan, Boulanger, Carrefour, Casino, CDiscount, Cora, Darty, Domisys, Electro Depot, Fnac, Grosbill, Intermarché, LDLC, Leclerc Telecom, Mobile Huit, Pixmania, Pritel, Rue du Commerce, System U, Tel&Com, Telecom 1, Telephone Store, Virgin Mobile, Wel'com, Free, Expansys, Top Achat, Ubaldi, Monaco Telecom, Lick, Vivre Mobile.

II - Joindre dans une enveloppe :

- Le bulletin dûment rempli ou votre demande sur papier libre
- L'original du ticket de caisse ou de la facture d'achat de votre mobile Moto X Play daté entre le 15 octobre 2015 et le 31 janvier 2016 inclus, en entourant la date et le nom du produit
- L'original du code-barres à 13 chiffres figurant sur l'étiquette de la boîte du mobile
- L'original du code IMEI figurant sur l'étiquette de la boîte du mobile
- Votre IBAN/BIC (présent sur votre RIB) émanant d'une banque française

III - Envoyer le tout sous enveloppe suffisamment affranchie (frais d'envoi à votre charge) avant le 4 février 2016 (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

OFFRE MOTOROLA – 50€ remboursés Moto X Play
Custom Promo N° 44299 – CS0016
13102 Rousset CEDEX

Merci de remplir lisiblement et en majuscules les informations ci-dessous :

CIVILITÉ : NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

EMAIL :

N° TELEPHONE :

J'accepte de recevoir des informations de la part de Motorola

Les frais d'envoi du bon de participation sont à la charge du demandeur. Offre valable pour tout achat effectué entre le 15/10/2015 et le 31/01/2016. La demande doit être expédiée à l'adresse indiquée au plus tard le 04/02/2016 avant minuit (cachet de la Poste faisant foi). Toute demande incomplète ou illisible sera rejetée. L'offre de remboursement est valable uniquement dans le cas d'un achat d'un Moto X Play et n'est en aucun cas cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours. Motorola Mobility France S.A. décline toute responsabilité en cas de perte ou destruction totale ou partielle des éléments envoyés. Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire ou lettre chèque de 50€ dans un délai de 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier conforme par nos services. Offre valable chez Amazon, Auchan, Boulanger, Carrefour, Casino, CDiscount, Cora, Darty, Domisys, Electro Depot, Fnac, Grosbill, Intermarché, LDLC, Leclerc Telecom, Mobile Huit, Pixmania, Pritel, Rue du Commerce, System U, Tel&Com, Telecom 1, Telephone Store, Virgin Mobile, Wel'com, Free, Expansys, Top Achat, Ubaldi, Monaco Telecom, Lick, Vivre Mobile, limitée aux personnes physiques résidant en France métropolitaine (Corse et Monaco compris). Offre limitée à une seule participation par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC).

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations vous concernant en écrivant à Motorola Mobility France – 17 rue Dumont d'Urville 75116 Paris. Ces informations, nécessaires au traitement de votre demande, sont au seul usage de Motorola Mobility. Tous droits réservés.

© 2014 Motorola Mobility Inc.